

LIVRY INFO

n°95, JUIN 2019

Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Comme vous pouvez le découvrir, ce Livry-Info bénéficie d'une nouvelle présentation réalisée par notre commission communication pour accompagner les changements importants réalisés dans notre commune.

En ce début d'été 2019, nous voyons plusieurs dossiers et projets se terminer ou bien avancer. L'un en particulier, notre nouvelle mairie, est enfin opérationnel depuis début avril.

C'est un projet qui remonte déjà à 10 ans, quand en 2009 la propriété du Fief du Pré a été mise en vente. L'équipe municipale était alors en réflexion car le bâtiment de la mairie place de l'Eglise, ancienne maison d'habitation, n'était plus aux normes de sécurité ni d'accès aux personnes à mobilité réduite et n'était pas très fonctionnelle vu les 6 demi-étages qui la composent.

Après mûres réflexions et débats animés, les élus ont alors décidé d'acheter cette propriété pour en faire la nouvelle mairie. Les études techniques et financières ont été lancées et le projet a été mis sur les rails.

Gros et long travail que les uns et les autres ont assumé durant 10 ans, et qui est arrivé enfin à terme. Dans un premier temps, en 2013, les extérieurs ont été complètement rénovés. Puis nous avons lancé la rénovation du bâti après appel d'offres auprès d'architectes. Presque deux ans de travaux et puis enfin l'aboutissement.

La partie basse du parc a été vendue à un bailleur pour y construire deux petits bâtiments collectifs de 19 logements locatifs sociaux au total pour répondre à nos obligations légales. Ce chantier de construction devrait démarrer en septembre. Cette vente nous a permis de financer une partie des travaux de cette nouvelle mairie. La plus grande partie du parc est, quant à elle, entretenue par la commune et est maintenant ouverte au public.

Vous avez été très nombreux, le 22 juin, à venir découvrir cette « maison du peuple » et son environnement. Les commentaires recueillis à cette occasion ont été positifs et encourageants. Merci encore à celles et ceux qui y ont contribué.

Il me reste à souhaiter que les futurs élus et les futures générations en fassent bon usage.

Bien à vous,

Le Maire, Dominique Gervais

Vie communale

- ✓ Inauguration de la mairie
- ✓ Scolaire : informations importantes
- ✓ Finances : budget 2019
- ✓ CCAS : transport pour les seniors
- ✓ Travaux : les réalisations, le déménagement de la mairie
- ✓ Sécurité : vigipirate, le DICRIM
- ✓ Communication : brochure
- ✓ Urbanisme : le parc Ten Have

Bloc-notes

- ✓ Agenda
- ✓ Etat civil

Vie associative

- ✓ ALJEC
- ✓ Comité d'animation
- ✓ Paroisse
- ✓ APILS
- ✓ Livry environnement
- ✓ ARVAL



► Festivités

Inauguration de la mairie au Fief du Pré

Il y avait foule ce samedi 22 juin dans le parc du Fief du Pré pour découvrir la nouvelle mairie. C'est d'abord M. Le Maoult, maire de Livry jusqu'en 2016 et porteur du projet pendant de nombreuses années, qui prit la parole pour retracer l'historique du dossier, puis D. Gervais, le maire actuel, poursuivit en narrant le déroulé du chantier et les dernières phases des réalisations jusqu'à l'emménagement en avril dernier. Les représentants des différents partenaires financiers de ce grand projet étaient présents : C. Le Vély, secrétaire général de préfecture de Seine-et-Marne, G. Battail pour la région Ile-de-France, D. Jullemier pour le conseil départemental de Seine-et-Marne, L. Vogel président de l'agglomération Melun Val de Seine, J-C Mignon ancien député de notre canton ainsi que de nombreuses autres personnalités, A. Luquet député de la 1ère circonscription, N. Beaulnes-Sereni conseillère départementale, et de nombreux maires et élus des communes proches.

Le cocktail partagé par l'ensemble des habitants fut l'occasion de déambuler dans le parc et d'apprécier cette belle journée. Les visites au public de l'après-

midi remportèrent un vif succès, tous les Livryens étant curieux de découvrir les coulisses de leur mairie : les bureaux bien sûr mais aussi la salle du conseil et mariage et le bureau du Maire, le tout se finissant par la remise d'un sac-cadeau orné d'un dessin représentant le Fief.

Nous espérons que cette journée ait comblé votre curiosité et qu'elle fut aussi l'occasion de mieux connaître les élus et personnels de votre commune.

E. Decante



► Scolaire

Une actualité très riche...

Agrandissement de la maternelle

Les études nécessaires pour nourrir la réflexion sur le devenir de l'école maternelle étant arrivées à leur terme, les demandes de subventions étant acceptées, le projet est ainsi passé à la vitesse supérieure.

Aujourd'hui, la commune a lancé le marché de maîtrise d'œuvre, un architecte est désigné et finalise les esquisses qui seront validées rapidement. Les travaux porteront sur la réalisation d'une salle de motricité mais aussi sur la restructuration et l'agrandissement des sanitaires des enfants, l'agrandissement du dortoir, l'adaptabilité aux normes PMR des sanitaires adultes et la création d'un local de rangement. Les travaux commenceront au dernier trimestre 2019 et devraient se terminer au moment de la rentrée 2020.

Nettoyage citoyen

Les 22, 23 et 24 mars derniers avait lieu une nouvelle édition du «nettoyage citoyen», action relayée dans les écoles. C'est ainsi que nous avons pu rencontrer des petits Livryens ramassant des déchets

et nettoyant les rues de notre village durant ce week-end. Merci à tous !



Du côté du périscolaire

Avant et après l'école, il y a le temps périscolaire, moment stratégique pour l'enfant où il se passe énormément de choses : on se retrouve, on joue, on se raconte, on crée, on se défoule, on court, on crie, on se pose et se repose.

Parce qu'un carnaval, ça se prépare, au retour des vacances de février les enfants ont été très occupés. Ils se sont attelés à la préparation de cet événement en réalisant des masques de pirates et de fées. Ils ont également fabriqué des

maracas et accessoires pour défiler.

Après le carnaval, les activités courantes reprennent leur cours.



Un masque digne du carnaval de Venise !

Le soir en attendant les mamans et les papas on s'occupe. Pendant que certains sont dans la construction d'une grotte secrète avec ces petites planchettes de pin dont le succès traverse les générations, d'autres sont dans l'inspiration des grands. C'est ainsi qu'une frise a été créée sur le thème de 20 000 lieues sous les mers.



En suivant le calendrier toujours, les fins de journées du mois de mai ont permis de préparer les fêtes. Pour celle des mamans les enfants ont préparé des cartes de vœux fleuries et pour celle des papas des porte-clés et décapsuleurs. Le travail est minutieux et fait avec amour dans le plus grand secret.

► Scolaire

Aide aux transports

Cette année encore, le Conseil Municipal de Livry-sur-Seine a souhaité apporter une aide aux jeunes dans le cadre de la mobilité à travers une participation à la carte de transport Imagine R.

Pour rappel, cette carte est destinée aux jeunes franciliens scolarisés de moins de 26 ans. Elle permet de voyager facilement et moins cher toute l'année et donne un accès illimité à tout le réseau de transport francilien. La carte Imagine R permet l'accès à la carte Bon Plan qui offre des réductions et offres exclusives chez de nombreux partenaires.

Son coût pour l'année scolaire 2019/2020 est fixé à 350 € dont 8 € de frais de dossier.

Cette année encore, le Conseil Départemental en subventionne une partie, pour les collégiens uniquement, en ramenant le prix à 100 €.

La commune participera au financement de cette carte pour les collégiens et lycéens des établissements publics ou privés sous contrat de la façon suivante :



Le midi, l'inspiration vient plutôt en mangeant : il y a quelques semaines, les enfants ont été initiés à la découverte de 4 techniques de dessin à partir d'un objet réel, la pomme.

Un coup de crayon et quelques conseils inspirés de grands peintres tels que Seurat (technique du pointillisme) et Van Gogh, le résultat est bluffant.



Le midi, alors que les enfants de maternelle déjeunent tranquillement, servis à table, et participent à des animations en fin de repas, les élémentaires déjeunent par classe sur trois services en alternant les activités en fonction de la météo et des envies.

Une animatrice propose toujours des séances de gymnastique et relaxation aux différentes classes. Certains jours c'est plutôt lecture de contes, dessins, jeux de société.

Du côté du restaurant scolaire, le temps du midi est l'occasion de repas éducatifs, de partage, d'incitation au goût, de respect de la nourriture, du lieu qui les accueille et des agents qui les encadrent.

Pas de quoi s'ennuyer au service périscolaire !

Réduction des tarifs

Depuis l'an dernier, sur décision du Conseil Municipal, les familles ayant plusieurs enfants fréquentant les services périscolaires se voient proposer un tarif dégressif, tant pour la garderie que les repas.

Cette dégressivité consiste à appliquer une remise de 5% au deuxième enfant et 10% sur le troisième et les suivants. Pour cette année scolaire ce sont plusieurs familles qui sont concernées par cette mesure.

C. Guieba, adjointe aux affaires scolaires

Comme l'an dernier : à réception du courrier de confirmation de l'adhésion, les cartes « pass navigo Imagine R » pourront être rechargées en mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site imagine-r.com

SUBVENTIONNEMENT DE LA CARTE IMAGINE R pour 2019/2020

<p>COLLÉGIEN</p> <p>46 €</p>	<p>Prise en charge de 50 % du reste à charge des familles hors frais de dossier</p> <p>Coût pour la famille 54 €</p>
<p>LYCÉEN</p> <p>50 €</p>	<p>Aide à la mobilité, accès à la culture et à des réductions</p> <p>Coût pour la famille 300 €</p>

Comment faire ?

Remplir le dossier papier et le faire tamponner par l'établissement scolaire.

L'envoyer à Véolia transport, service carte scolaire, 112 av Foch 77000 Vaux-le-Pénil

La rentrée se prépare dès le mois de juin

Afin de partir l'esprit tranquille en vacances tant pour les petits de 3 ans qui vont faire leur première rentrée des classes que pour les enfants qui vont entrer en CP, les directeurs d'école ont renouvelé les réunions d'information en fin d'année scolaire.

La formule pour le CP est d'inviter les parents sur une matinée à découvrir le fonctionnement de la classe.

Pour les enfants de petite section, il s'agit d'une réunion d'information et d'échanges sur la rentrée et les premières journées.

► Finances

Un point sur le budget municipal

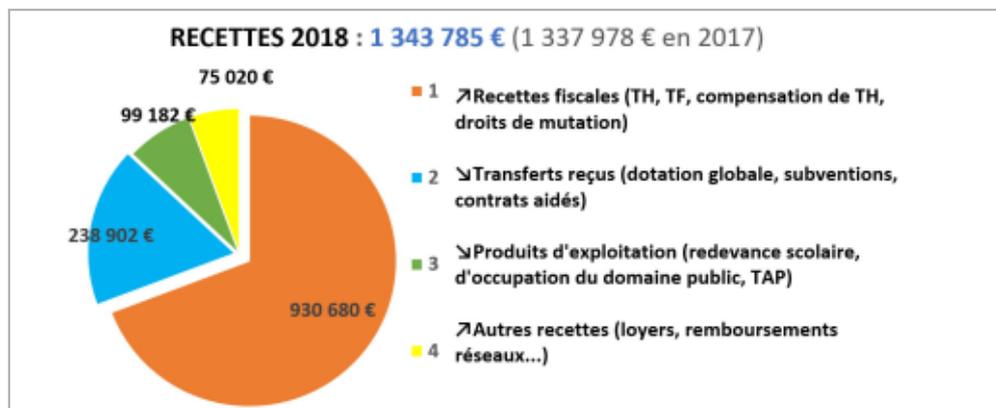
Comme chaque année, avant la fin du 1er trimestre, les communes doivent avoir pris des décisions quant à leurs orientations budgétaires. Après préparation en commissions finances, discussions entre élus, débat en Bureau Municipal, le 29 mars 2019 le Conseil

Municipal a approuvé, à l'unanimité, le compte administratif 2018, et a voté le budget prévisionnel 2019.

En 2018, nos dépenses de fonctionnement sont légèrement supérieures à celles de l'an passé : 1 183 000 €. Nos dépenses d'investis-

sement atteignent les 1 300 000 € notamment pour finaliser les travaux du Fief.

Nos recettes réelles de fonctionnement ont de nouveau subi une baisse de 18 032 € des transferts reçus, tout juste compensée par la légère augmentation de notre fiscalité et du nombre de logements (+22 110 €).



Nos pertes financières (baisse de la dotation globale, suppression de la taxe sur l'électricité, la ristourne eau, la redevance champs captant..) de 178 555 € depuis 2010 auraient permis d'investir plus, peut-être pour la réfection de nos rues qui en ont besoin, mais dont le coût avec les nouvelles réglementations devient tellement important qu'il faudra faire un nouvel emprunt.

Notre Capacité d'autofinancement (CAF) est ramenée à 207 K€, après avoir financé les travaux au Fief du Pré.

Pour l'année 2019

Le budget prévisionnel 2019 est proposé sur les bases de 1 885 800 € en section de fonctionnement dont 637 554 € de report d'excédent 2018 et de 1 306 586 € en investissement.

Pour les recettes : malgré la baisse des dotations, mais aussi pour prendre en compte la situation économique difficile, les élus ont, à la majorité, opté pour une légère augmentation de la fiscalité, tout comme en 2017 et 2018, à hauteur de +0,6% sur la taxe d'habitation et +0,6% sur la taxe foncière. Cela amène nos taux à 10,63% pour la taxe d'habitation, 17,23% pour la taxe foncière, celui de la taxe foncière sur les propriétés non bâties restant inchangé, à 92,37%.

Les impôts collectés (TH, TF, TFNB) en 2018 se sont élevés à 747 597 € ; le prévisionnel attendu pour 2019 est de 773 903 €.

L'Etat, de son côté, a également revalorisé les bases de la fiscalité locale de +2,2%.

Du côté de nos dépenses, en investissement :

- un de nos grands projets, l'aménagement du Fief du Pré, se termine progressivement, même s'il reste encore cette année des investissements à faire pour des travaux moins importants : candélabre, mur du contour du parking, sans doute une aire de jeux dans le parc...

- après l'examen du rapport Urban, l'équipe municipale s'est prononcée pour l'extension de l'école maternelle et l'agrandissement du restaurant scolaire. Les études pour l'école sont commencées et seront suivies par la première tranche de travaux avec un budget de 300 000 €. Ces travaux s'échelonnent sur 2019 et 2020, puis ce sera au tour de l'extension du restaurant scolaire. Pour cette année, nous n'avons pas envisagé de nouvel emprunt mais la question reste posée pour le financement des travaux l'an prochain, ainsi que des travaux importants de voirie.

- dans la continuité de la convention

signée avec le SDESM, nous poursuivons le remplacement d'une trentaine de candélabres par des lampes LED, moins énergivores et plus respectueuses de l'environnement pour 25 300 € dont 50% de subvention.

- comme chaque année, nous complétons ou remplaçons les matériels des services techniques (véhicule, tondeuse, visseuse...), des écoles (chaises, PC, tablettes, trottinettes, casques...) et de la mairie (panneau électronique, photocopieur..). Nous poursuivons également l'aménagement de notre cadre de vie : bandes podotactiles pour les traversées de chaussées, fresque sur transformateur, panneaux de signalisation...

- enfin, après plusieurs années d'investissements à l'école élémentaire, les travaux devraient se terminer par le remplacement de tous les éclairages, l'isolation phonique de la salle de garderie et des parties communes, et dès que possible les travaux de VMC, imposés par la réglementation.

Exemples de futurs investissements :

**Gros travaux****333 500 €**

Agrandissement de la maternelle, réfection de la voirie...

**Cadre de vie****63 000 €**

Accessibilité du cabinet médical, aire de jeux, éclairage LED...

**Bâtiments****50 000 €**

Conformité électrique et accessibilité, éclairage et isolation phonique de classes

**Equipements****18 500 €**

Matériel numérique pour les classes, panneau d'information électronique...

Et les aides ?

Pour mettre en œuvre sa politique sociale, la commune verse au centre communal d'action sociale (CCAS) une subvention de 20 000 € pour 2019.

Cette aide permet, entre autres, de participer au maintien à domicile de nos anciens ou des personnes en situation de handicap, mais aussi de les inviter à des moments de convivialité, sorties, au repas de fin d'année, à des ateliers (sur la mobilité, la mémoire...), de faire face aux demandes d'aide en faveur des personnes les plus en difficultés...

En subventions : la commune maintient son soutien aux associations avec le versement de 25 260 €, pour aider aux frais de fonctionnement, mais en apportant également une aide logistique lors des manifestations et en mettant à disposition, dès lors que cela est possible, des locaux communaux.

Nous versons également des charges intercommunales, 88 500 € de prévu pour 2019, dont 70 000 € pour nos enfants qui fréquentent les centres de loisirs ou le service jeunesse de Vaux-le-Pénil.

Enfin, la commune a toujours facilité l'implantation de commerces ou services et met à leur disposition des locaux à des prix très raisonnables : boulangerie, épicerie, salon de coiffure, pharmacie, cabinet médical, infirmière. A nous de privilégier nos commerces de proximité pour qu'ils perdurent.

F. Geoffroy, adjointe aux finances



Subvention au centre communal d'action sociale 20 000 €

► CCAS

Le transport en Ile-de-France pour les seniors

Le dispositif des tickets t+ destiné aux retraités de 60 ans et plus, imposables, sous conditions de ressources ainsi que pour les retraités non imposables de 60 à 65 ans a pris fin le 31 mars 2018. Cette décision avait été motivée par la lourdeur administrative du dispositif, par les difficultés à suivre les tickets t+ délivrés sur le réseau Mèlibus (titre non nominatif), par le coût au regard du nombre limité de bénéficiaires et par l'insuffisance de portée sociale du dispositif.

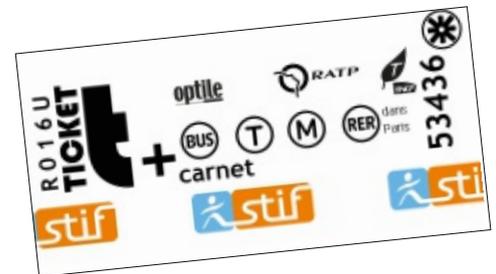
Un groupe de travail a étudié la faisabilité de remplacer les tickets t+ par un autre dispositif.

Après étude de la tarification existante il est apparu que seul le pass local (titre de transport nominatif) pouvait répondre à la demande; cependant au regard du budget annuel de fonctionnement que ce dispositif impliquerait (budget estimé à environ 350 K€ pour 750 bénéficiaires) il a donc été décidé d'orienter les usagers potentiels vers la tarification sociale existante et prise en charge par Ile de France Mobilités.

Par ailleurs le conseil régional a voté le 17 avril 2019 la mise en place du Pass Navigo annuel à demi-tarif pour les seniors à partir de 62 ans dès le mois de

décembre 2019.

Le CCAS se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Sortie spectacle

Le CCAS a organisé pour les seniors une sortie spectacle à l'Espace Pierre Bachelet, 25 personnes ont assisté à une comédie musicale mettant en scène les chansons des années 1960, la bonne humeur était au rendez-vous.

A. Berton, adjointe aux affaires sociales

Rappel des missions du CCAS et horaires

Le CCAS intervient dans de nombreux domaines comme la petite enfance, le logement, les aides à domicile ou la constitution de dossiers de demande d'aide...

**Du lundi au vendredi
de 10 h à 12h
01 60 68 23 45**

► Administration Recensement citoyen

Les jeunes français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire, pour les jeunes devenus français entre 16 et 25 ans dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Il convient d'effectuer une déclaration à la mairie de son domicile sur laquelle sont indiqués le nom, les prénoms, la date et le lieu de naissance du jeune concerné (ainsi que ceux de ses parents), l'adresse de son domicile, sa situation familiale, scolaire ou professionnelle.

Il faudra également fournir une pièce d'identité justifiant de la nationalité française et un livret de famille à jour, un

justificatif de domicile n'est pas nécessaire. L'attestation délivrée est obligatoire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Cette démarche permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté mais également cela lui permet d'être inscrit sur les listes électorales à 18 ans.



► Travaux

Du nouveau du côté des services techniques

D. Bréhaut est le nouveau responsable des services techniques de la commune en remplacement de S. Sery parti pour une retraite bien méritée. Le nouvel adjoint aux travaux et à la sécurité est D. Denizon qui a pris la succession de H. Ducat qui reste néanmoins conseiller.

Vous voyez très certainement œuvrer les services techniques d'un bout à l'autre de la commune tellement le travail est important au printemps : l'herbe pousse à une vitesse folle, les dégâts de l'hiver sur la voirie sont visibles, les bâtiments ont besoin d'entretien et en plus une nouvelle mairie qui nécessite un déménagement et des travaux d'installation... leur travail n'est pas toujours visible pour les habitants mais ils sont bel et bien là et ils font de leur mieux !

Faisons connaissance avec D. Bréhaut**Pouvez-vous vous présenter ?**

J'ai 38 ans. Je connais Livry pour y avoir déjà travaillé de 1999 à 2004, c'était

mon premier poste en tant qu'employé municipal dans un service technique. Après avoir passé un concours, j'ai occupé un poste d'agent de maintenance et électricien en bâtiment pour le département de Seine-et-Marne et plus particulièrement pour l'Agglomération de Melun.

Quelles sont vos missions pour votre nouveau poste à Livry ?

Je suis revenu en février 2019 en tant que responsable des services techniques pour encadrer, animer l'équipe et assurer le pilotage des projets. Je dois aussi bien effectuer des commandes, assurer leur suivi mais aussi veiller à l'application des procédures et vérifier les conformités. Bien entendu je suis disponible en cas de nécessité pour assister l'équipe dans divers travaux.

Nous avons beaucoup de travail en perspective au vu du développement de la commune.

**La fibre optique**

Les travaux ont commencé par le tirage dans les fourreaux de la fibre et la mise en place d'armoires (point d'aboutement) rue du bois d'Azier, rue de la Garenne et rue des Chanois. Les premières connexions se feront fin 2019 et les raccordements se termineront en 2020 selon les modalités expliquées lors de la réunion publique du mois de mars.



Installation d'armoires pour la fibre.

Des travaux pour l'église

1ère phase de restauration de l'église : des travaux urgents s'imposent sur la toiture, en effet des soudures défectueuses dans le chéneau ont provoqué des infiltrations d'eau conséquentes à l'intérieur de l'édifice créant des détériorations et fragilisant le plafond. D'autres travaux sont à envisager sur l'entretien de la toiture mais restent à ce jour à l'étude : demande de devis, visite d'un expert et recherche de financement.

Déménagement

L'effervescence était au rendez-vous de ce 1er avril 2019, le grand chambardement a commencé très tôt ce matin-là. Des allées et venues de matériels, de camions, d'ordinateurs... on cherche un peu ses marques, ses affaires, puis finalement tout le monde trouve son bureau, ses dossiers, défait ses cartons et la vie reprend son cours. Quelques ajustements sont encore nécessaires mais les services communaux sont de nouveau opérationnels dans un cadre agréable et accueillant.



Il va falloir tout redéballer ...

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h15
 Le mercredi de 10 h à 12 h
 Le samedi (sauf fermeture exceptionnelle) de 9 h à 12 h



Nouvelle adresse

1, rue de Vaux 77000 Livry-sur-Seine

Téléphone : 01 60 68 25 83

Site internet

www.livry-sur-seine.fr

Inscrivez-vous à la lettre d'information hebdomadaire pour tout connaître de l'agenda et des informations importantes de la commune

► Sécurité

Posture vigipirate



En application du plan VIGIPIRATE, l'ensemble du territoire national est maintenu au niveau sécurité renforcée risque attentat du 7 mai au 18 octobre 2019 sauf événement particulier.

Cette posture adapte le dispositif de sécurité nationale pour la période estivale et la période de rentrée scolaire et universitaire et met l'accent sur la sécurité :

- des sites touristiques et des grands rassemblements estivaux ;
- des transports collectifs de personnes, notamment au moment des principaux chassés-croisés de l'été et des activités de loisirs ;
- des écoles, établissements scolaires notamment lors des journées de rentrée ;
- des sites patrimoniaux, plus particulièrement lors des Journées européennes du patrimoine (21 et 22 septembre 2019).

Ainsi pour Livry, nos écoles continuent d'appliquer ces règles et les parents ne

peuvent pas entrer dans les locaux sauf réunion, rendez-vous ou circonstances exceptionnelles.

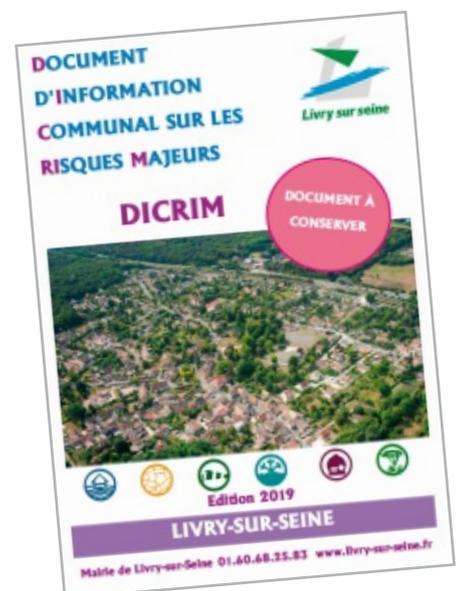
Les manifestations en extérieur sur la voie publique sont obligatoirement déclarées en préfecture et au commissariat, ce qui nécessite de prévenir les services de la mairie au moins 15 jours à l'avance pour réaliser les déclarations. Certes ces règles sont contraignantes pour nous tous mais elles visent à nous protéger au maximum.

DICRIM

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est joint à ce Livry Info de juin 2019. Ce document vous informe des principaux risques identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune mais également ceux qui peuvent avoir un impact important sur votre quotidien, tels que les risques météorologiques. Il indique les consignes de sécurité à connaître en cas

d'événement et mentionne également les actions menées afin de prévenir les conséquences de ces risques.

Merci de prendre connaissance de ce livret et de le conserver.



► Communication

Brochure

La commission communication a travaillé sur une nouvelle brochure regroupant les différentes associations livryennes. Elle vous a été distribuée le jour des visites de la nouvelle mairie au Fief du Pré et elle est toujours disponible à l'accueil.

**Forum**

Pour découvrir les associations livryennes et vous inscrire aux différentes activités :

Dimanche 8 septembre
9h30 à 13h
Salle Dumaine

► Urbanisme

Bientôt un nouveau parc à Livry

La commune a reçu par donation un grand espace boisé de 10 hectares en bas de la rue du Four à Chaux.

La délibération du Conseil Municipal acceptant ce legs prévoit que cet ensemble portera le nom de son ancien propriétaire; ce sera donc le "Parc Ten Have"

Celui-ci comprend un ancien four à chaux à rénover, travaux auxquels plusieurs bénévoles souhaitent contribuer dans un élan citoyen digne de l'ambiance des années post 68 où le partage et l'entraide primaient sur le "réglementaire" (assurances, responsabilités ...)

Pour ouvrir ce parc au public, des travaux sont indispensables.

Ils comprennent :

- La dépose de la clôture existante,
- Le défrichage,

- L'isolement de l'espace du four à chaux en attendant sa restauration,

- La création de cheminements piétonniers entre la rue des Mardelles, le chemin du Four à Chaux et le chemin du Milieu qui rejoint la route royale (voir le plan ci-joint)

- La mise en place de bancs.

Cet aménagement est pris en compte dans le prochain PLU dont le projet a été arrêté lors de la séance du conseil municipal du 29 mars dernier.

L'enquête publique avant le vote définitif du PLU devrait se tenir au mois de septembre 2019.

R. Dagon



► SMITOM

Rappel de bonnes pratiques**Qu'est-ce qu'un encombrant ?**

C'est un déchet solide qui, de par sa taille/volume/densité, ne peut pas être pris en charge dans la collecte des ordures ménagères résiduelles, soit tout objet de plus de 30 cm restant manipulable par deux personnes maximum.

Comment faire pour le jeter ?

La collecte se fait depuis janvier 2018 en porte à porte sur rendez-vous. Un contrat doit être signé auparavant par les particuliers, ce document vous a été

distribué dans vos boîtes aux lettres et reste disponible sur le site internet du SMITOM et à l'accueil de la mairie.

Combien coûte ce service ?

Ce service est entièrement gratuit, il ne nécessite que l'acceptation du contrat puis une prise de rendez-vous auprès de « Allo encombrants ».

D'autres solutions possibles ?

Si votre produit est réutilisable pensez à la recyclerie !



du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

► Agenda



Août

- Le 17 : Don du sang, Vaux-le-Pénit
- Le 30 : Cinéma en plein air, parc du Fief par la municipalité

Septembre

- Le 1 : Rassemblement de motards, toute la journée sur la place
- Le 7 : Les élus à votre écoute, sur la place
- Le 8 : Forum des associations, parc et salle Dumaine
- Le 15 : Bric à brac de Livry animation, toute la journée sur la place
- Le 21 : Livry en fête, parc du Fief par la municipalité

Octobre

- Le 5 : Les élus à votre écoute, sur la place
- Le 5 : Repas des vendanges le midi par l'ARVAL

4ème édition du cinéma en plein air Vendredi 30 Août

Parc du Fief du Pré dès 19 h30 :

Concert jazz
pique-nique possible

A 21h 30
« Minuscules : La vallée des fourmis perdues »



► Etat civil

Naissances :

UGZMAILI Aron (Melun)	27/01/2019
ROUSSELIN ARRAJO Jules (Melun)	29/01/2019
GOMES DE FRIAS Soren (Melun)	05/03/2019
MALONGA-BISSILA Tafari (Melun)	02/04/2019

Mariages :

TANGUY Ronan & MADELAINE Juanita	27/04/2019
GOUTAIN Frédéric & BAUDOUX Gaëlle	01/06/2019
LAMA Gilles & DOCTEUR Marcelle	01/06/2019
LACAZE ESLOUS Christophe & MUNNIER Catherine	08/06/2019

PACS :

MEBAREK Nassim & GALLIEN Audrey	01/03/2019
PRUNIER Sébastien & DELZENNE Aurélie	13/04/2019

Décès :

FAUCHART Michel (Melun)	26/01/2019
OSMAK-LEBON Marie (Livry-sur-Seine)	09/02/2019
BERNADI René (Melun)	04/02/2019
HAUGUEL Antoinette (Paris 14ème)	06/02/2019
AUGÉ Marie (Livry-sur-Seine)	15/02/2019
HÜRTH Geneviève (Livry-sur-Seine)	25/02/2019
BERTON Roger (Livry-sur-Seine)	03/03/2019
DUARTE Cyril (Le Kremlin Bicêtre)	24/03/2019

Premier mariage au Fief du Pré

C'est avec beaucoup d'émotion que Juanita et Ronan se sont unis dans la nouvelle mairie. Ils ont pu profiter d'une météo clémente pour réaliser des photos dans le parc et ensuite rejoindre l'église du village. Le conseil municipal leur souhaite beaucoup de bonheur à Livry.



► ALJEC

Anniversaire

50 ans déjà ! L'histoire de l'ALJEC commence bien avant 1969 sous un autre nom mais les débuts de la construction de la grande salle sonnent le démarrage de la grande aventure. Le bâtiment de 300m² fut construit à la force des bras des Livryens qui dimanche après dimanche venaient donner de leur temps et de leur énergie sur le chantier. Le président de l'époque, Gaston Magat, était là pour encourager, aider, fournir la boisson. Il aura fallu 10 ans pour que la salle sorte de terre et l'inauguration eut lieu le 24 mai 1979.

Ce jeudi 29 mai 2019, c'est Monique Planès, nouvelle présidente de l'association, qui eut la lourde tâche de prononcer le discours rendant hommage

avec émotion aux différents présidents Gaston Magat, André Perrier, J-P. Bandini et Danièle Chaussade.

L'exposition retraçant l'histoire de l'association réalisée avec de nombreuses archives fut source de nostalgie pour les uns et de prise de conscience du travail accompli pour les autres. L'ALJEC est ainsi une association atypique et chère au cœur de bon nombre de Livryens qui continue à animer le village par ses expositions, ses cours de gymnastique, ses voyages ou ses feux de la Saint Jean.

Joyeux anniversaire et rendez-vous pour les 60 ans !



E. Decante



Anciens et nouveaux présidents et membres de l'ALJEC avec D. Jullemier, conseiller départemental de Seine-et-Marne.

Exposition jeunes talents

Ce même week-end se tenait aussi dans la salle Gaston Magat l'exposition jeunes talents organisée par l'atelier image. Les dessins, les sculptures, les aquarelles et photographies ont suscité la curiosité des visiteurs. Un grand merci à cette section qui relance les salons d'arts des années 80-90 et ainsi renforce le C pour Culture de l'ALJEC.

L'atelier se réunit le vendredi de 14h à 17h30 dans la petite salle de l'ALJEC, vous pouvez venir vous former à la capture et le traitement de l'image fixe et animée.



E. Decante

► Comité d'animation

De belles réalisations ...

Le dimanche 14 avril, le Comité d'animation organisait dans le parc du Fief du Pré la première édition d'une manifestation sous le titre « On sème à Livry » et ayant pour thème principal la nature.

Toutes les associations qui le souhaitaient y avaient un stand pour présenter leurs activités et réalisations, dont bien sûr les Jardins de Livry qui proposaient boutures et plantes diverses. Une soupe aux légumes géante était épluchée et cuite sur place, que l'on pouvait déguster tout en admirant la trentaine d'épouvantails confectionnés par les associations, les enfants des écoles ou des particuliers. On pouvait également

se régaler d'une crêpe accompagnée d'un verre du cru 2018 du Clos des Pierrottes offert par l'ARVAL. (Rappelons une nouvelle fois ici que des petites mains bénévoles passent beaucoup de temps à préparer des piles de crêpes pour chacune des festivités que nous organisons et que le succès de celles-ci leur doit beaucoup : un grand merci à elles.)

Cette manifestation, pour être reconduite, tous les deux ans sans doute, devra mettre davantage l'accent sur les plantes et les jardins, le troc entre particuliers d'outils, de mobilier d'extérieur, de plantes – potagères ou d'ornement – et aura donc besoin pour sa

réussite de la participation de davantage de Livryens : vous avez sans doute des idées sur la question, venez-nous en faire part...

Sur l'agenda du Comité d'animation au mois de juin, la préparation de la Fête de la musique qui cette année est organisée conjointement avec l'ALJEC et les feux de la Saint-Jean le samedi 22 juin, et le bric-à-brac du 15 septembre. Quant au traditionnel méchoui des bénévoles, il est cette année prévu pour le 31 août sur le terrain de la vigne.

Ph. Bailly



BRIC A BRAC du dimanche 15 septembre

Inscriptions obligatoires

**Les mardis 3 et 10 septembre
Les jeudis 5 et 12 septembre
de 18 h à 20 h**

**samedi 7 septembre
de 10 h à 12 h**

Cave de la Villa du Nil

6 € les 2m pour les Livryens

8 € les 2m pour les extérieurs

► Paroisse

Les rameaux

Le 14 avril dernier, bénédiction des rameaux sur la place par un beau temps ensoleillé et frais, suivie de la messe dans l'église.

La prochaine messe à Livry-sur-Seine aura lieu le dimanche 16 juin à 9h30.



Permanences d'accueil paroissial secteur de

Vaux-le-Pénil / Livry-sur-Seine :

Lundi de 17h30 à 19h

Mercredi de 15h à 17h

Samedi de 10h à 12h

**Chapelle Notre-Dame de la Paix
132 rue Charles-Jean Brillard
77000 VAUX-LE-PENIL**

Tél : 01 60 68 12 66

eglise.vaux-livry@sfr.fr

► APILS

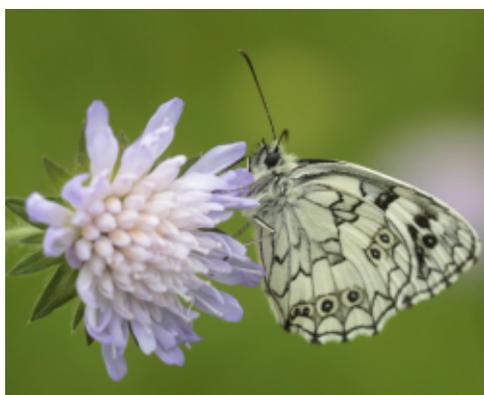
Aux couleurs du carnaval

Quel défilé haut en couleur pour la plus grande joie des enfants ! Le carnaval organisé par l'association des parents d'élèves a remporté un vif succès grâce aussi au soleil qui était au rendez-vous. Le parcours est passé par le foyer résidence la Chesnaie pour la dégustation de crêpes et la fin de journée s'est passée dans la bonne humeur à l'ALJEC. Merci pour ce bon moment.

E. Decante



► Livry environnement

Balade bucolique

Dimanche de Pentecôte nous étions huit à nous émerveiller devant les insectes qui, comme nous, bravaient le froid sur les champs captants et l'ENS Départemental du Parc de Livry pour faire la traditionnelle photo du papillon *Melagarnia galathea* sur une knautie (scabieuse) dans la prairie en face du château. Livry Environnement organisera d'autres sorties en juillet et août pour ceux qui auront la chance de rester à Livry !

H. Sergenton pour Livry environnement



► ARVAL

Un excellent cru !

Le 6 avril dernier, la mise en bouteilles du cru 2018 venait mettre un point final au travail de toute une année dans la vigne et au chai pour les vignerons de l'ARVAL. Année record à tout point de vue puisque les ceps ont échappé aux maladies, ont bénéficié d'une météo favorable, ni trop humide ni trop sèche, donnant une quantité de raisin inégalée jusque-là, ce qui a permis d'obtenir 560 bouteilles d'un vin qui, de l'avis de tous ceux qui l'ont goûté, nombreux ce jour-là, est vraiment bon. Trois bouteilles ont pu être distribuées à chaque adhérent à jour de sa cotisation.

Ce résultat ne sera sans doute pas renouvelé en 2019, du moins pour ce qui est de la quantité, puisque au printemps une trentaine de pieds ont dû être remplacés (et ne produiront pas avant au moins trois ans) et que les gelées de début mai ont brûlé un certain nombre de bourgeons malgré les précautions prises. La suite de la saison déterminera la récolte à venir.

Parallèlement aux soins d'entretien habituels de la vigne sur le terrain, des travaux ont débuté dans le local mis à disposition par la mairie au Fief du Pré

afin que le nouveau chai soit opérationnel pour les prochaines vendanges.

Petit point à souligner : une quantité croissante des adhérents de l'ARVAL se recrutent dans les communes proches, certains même venant de départements voisins, et ce ne sont pas les moins assidus aux séances de travail... Serait-ce à dire que les Livryens ne sont pas intéressés par cette activité alliant patrimoine local, travaux en plein air et grande convivialité ? L'ARVAL n'est pas une secte, un club fermé, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, faites-vous connaître, participez-vous aussi à ce projet sympathique ouvert à toutes et tous, ou au moins soutenez-nous, adhérez !

Enfin, l'ARVAL était bien sûr présente dans le parc du Fief du Pré le 14 avril pour "On sème à Livry", avec ses panneaux explicatifs sur l'histoire de la vigne à Livry et la culture du Clos des Pierrottes, et faisait déguster le cru 2018 tout juste mis en bouteilles.

Ph. Bailly

**Mairie de Livry-sur-Seine**

tél : 01 60 68 25 83

courriel :

mairie-de-livry-sur-seine@wanadoo.fr

site internet : www.livry-sur-seine.fr

site de l'agglomération

Melun Val de Seine :

www.melunvaldeseine.fr

Imprimé par Imprilith, 77310 Pringy